



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



14 septembre 2022

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir d'inviter votre Parlement à la réunion parlementaire organisée à l'occasion de la 27^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), le 13 novembre 2022 à Charm el-Cheikh (Égypte). Cette réunion est organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et la Chambre des Représentants de l'Égypte.

La COP annuelle est le rassemblement international le plus important en matière de changements climatiques. Elle convoque des dirigeants, des législateurs, des scientifiques et la société civile du monde entier afin de trouver des solutions communes pour faire progresser l'action climatique. Depuis plus d'une décennie, l'UIP organise des réunions parlementaires à l'occasion de la COP en vue de renforcer le rôle des parlements dans les dialogues et procédures internationaux en matière de changements climatiques.

La réunion parlementaire de la COP27 interviendra à un moment où la crise climatique est plus urgente que jamais. Cette réunion rassemblera les parlements du monde entier et offrira une plateforme visant à s'attaquer aux principales problématiques climatiques, notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'intensification des efforts d'adaptation et la mobilisation de financements de l'action climatique au profit des pays en développement qui sont en première ligne en matière de changements climatiques. La réunion facilitera le dialogue sur la crise climatique au sein de la communauté parlementaire mondiale dans l'optique de recenser des solutions interparlementaires en faveur d'un monde plus durable.

Chaque parlement peut envoyer une délégation composée, au maximum, de cinq parlementaires et de quatre fonctionnaires parlementaires. Les parlements sont encouragés à nommer des parlementaires qui travaillent directement sur des sujets liés au climat et à l'environnement. Les parlements sont également invités à veiller à ce que leur délégation soit paritaire. L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

Le programme provisoire et d'autres documents pertinents seront bientôt disponibles sur le site Web de l'UIP : <https://www.ipu.org/fr/evenements/evenements-en-cours-et-venir>. L'inscription à l'événement est ouverte à l'adresse suivante : <https://registration.ipu.org/COP27>. La date limite d'inscription est fixée au **28 octobre 2022**.

L'UIP et la Chambre des Représentants de l'Égypte ne sont pas en mesure de faciliter l'accréditation à la COP27 ni d'aider avec les dispositions logistiques, notamment l'appui au visa pour l'entrée en Égypte, le logement ou le transport. Ces questions doivent être gérées par les délégations, à titre individuel. Dans la mesure du possible, les membres des délégations à la réunion parlementaire sont encouragés à se rendre en Égypte en qualité de membres des délégations nationales à la COP27 pour faciliter les aspects logistiques.

Nous espérons sincèrement que des membres de votre Parlement prendront part à la réunion parlementaire à venir à l'occasion de la COP27 à Charm el-Cheikh.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

M. Martin Chungong
Secrétaire général de l'UIP

Dr Hanafy Gebaly
Président de la Chambre des
Représentants de l'Égypte